

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

L'attaque contre l'avenir des jeunes

LA cloche sonnera bien mais les enfants demeureront dans la cour au lieu de se précipiter dans leurs salles de classe. Cadenassées, bouclées, sans instituteurs, telle sera la situation de nombreuses classes à la rentrée scolaire prochaine.

Cinquante-deux fermetures de classe dans l'Hérault, soixante-sept à Paris, deux-cent huit en Isère et dix-sept classes d'ores et déjà fermées à Montpellier. Voici un petit échantillon des suppressions prévues par Beullac.

Au nom de la crise économique et de la « dénatalité », le gouvernement met sur pied un plan de démantèlement des écoles. La crise économique, nous la connaissons : vie chère, diminution des soins médicaux, crise du logement, licenciements économiques, chômage sont ses sinistres enfants orphelins que nous devons, paraît-il, prendre en charge.

Mais allons-nous subir sans résister cette situation ? Ne pouvons-nous pas prendre en charge notre avenir et l'avenir de nos enfants ?

Comme le disait ce sidérurgiste de Longwy : « Pour moi, "ils" m'ont dit que c'était fini, que je devais partir en pré-retraite, mais j'ai encore deux enfants à élever, un de 13 ans et un de 10 ans. Eux, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Il n'y a pas de travail. »

Le gouvernement a jeté les travailleurs à la rue. Il a créé un non-avenir pour les jeunes. A présent, il s'en prend aux écoliers et aux futurs écoliers.

Alors, l'avenir de nos enfants sera-t-il pétri d'errance et de désespoir à travers les cités de béton, et d'entassement à 30, 35 et 40 élèves dans les classes ?

Non ! Les enfants ont droit à l'école ! C'est pourquoi les fermetures de classes suscitent un si vif mouvement de mécontentement parmi les parents et les enseignants.

Pas moins de 5 000 parents et enseignants au coude à coude sont descendus dans les rues à Grenoble pour s'opposer aux fermetures de classes, 2 000 enseignants se sont élevés, en Seine-et-Marne, contre la suppression de 90 postes d'enseignement. Car les enfants ne sont pas les seuls à porter le poids des fermetures de classes. Que vont devenir les enseignants, les futurs instituteurs, les futurs professeurs, les professeurs d'école normale ? Beullac a prévu la suppression de 700 postes d'enseignement en écoles normales sur toute la France, la fermeture de certaines écoles normales comme celles de Bonneville, d'Albertville, d'une à Valence et une à Grenoble.

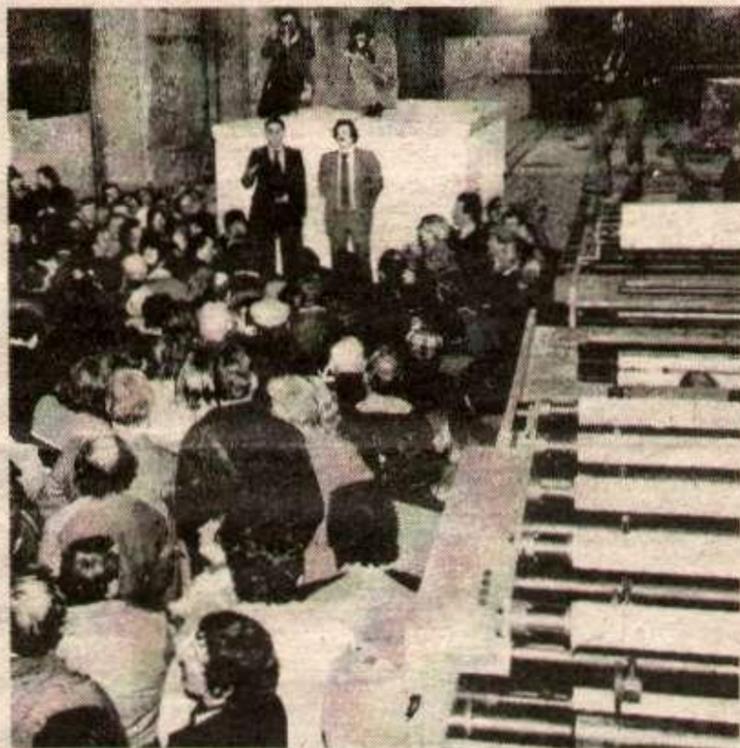
Les projets du gouvernement pour l'école sont de la même essence que pour la sidérurgie, la navale, etc. Aussi la riposte doit-elle être la même et les difficultés à surmonter sont identiques aussi : réaliser la plus profonde unité d'action à la base dans les syndicats, regrouper toutes les personnes concernées par ce problème : les enseignants, les parents, les unions de consommateurs, les syndicats ouvriers et envisager, quand la situation l'exige, des actions dures, l'occupation d'écoles, de rectorats.

Nathalie VILLOTIERS

Le social de Barre ne passe pas

Barre mobilise ses ministres pour calmer les esprits. Mais les travailleurs n'acceptent pas les plans de licenciements, même enrobés de social.

- Manifestations, barrages de routes à Denain où l'intersyndicale doit décider mardi de nouvelles actions
 - Les travailleurs du livre occupent la nouvelle imprimerie d'Hersant
 - La grève se poursuit dans les assurances et à la SFP. Grève générale dans l'ex-ORTF ce mercredi
- Voir pages 4 et 5



Depuis lundi après-midi, pour s'opposer aux licenciements, les ouvriers du livre occupent la nouvelle imprimerie d'Hersant à la Plaine-St-Denis.

Les patriotes cambodgiens passent à l'offensive

D'APRES les agences de presse, l'Armée révolutionnaire du Kampuchea est passée à l'offensive ces derniers jours dans plusieurs endroits du pays. Selon le radio du Kampuchea démocratique, sur le front sud-ouest du Cambodge, l'armée a tué les 19 et 20 février à Wat Chak et à Wat Thmei plus de 160 soldats vietnamiens, blessé beaucoup d'autres et saisi une grande quantité d'armes.

Le 18, l'armée cambodgienne a attaqué un groupe d'agresseurs vietnamiens aux environs de la ville de Pursat, en tuant cinq et saisissant un lot de matériels de guerre. Les ennemis survivants se sont retranchés dans la ville.

Sur le front de Battambang, les patriotes cambodgiens ont encerclé les troupes stationnées dans la région et les ont coupé de leurs contacts avec l'extérieur. Par ailleurs, les patriotes ont pris le contrôle du tronçon de route reliant les villes de Nimit à Sisophon.

Sur le front de Kratié, à l'est du pays, les occupants vietnamiens sont encerclés dans la ville. Les patriotes ont coupé

leurs lignes de communication, leur causant ainsi de sérieuses difficultés pour leur approvisionnement en denrées alimentaires et leurs efforts logistiques. En même temps, l'armée du Kampuchea démocratique conserve le contrôle des quartiers de la ville de Kratié sur la rive ouest du Mékong.

Selon l'agence Associated Press, les guérilleros cambodgiens ont lancé de violentes attaques contre les troupes vietnamiennes à Svay Rieng et à Takéo dans le sud-est du Cambodge. A l'aube du 21 février, ils ont attaqué et incendié un dépôt de munitions au sud de la capitale, Phnom-Penh. Les difficultés de ravitaillement des envahisseurs vietnamiens sont de plus en plus graves car les patriotes cambodgiens ont coupé les routes principales, neutralisé certains points d'appui du Vietnam et coupé les passages aux ports principaux. Les occupants n'arrivent pas à mettre la main sur le riz que les patriotes avaient stocké en prévision de l'agression.

Enfin, le moral des troupes vietnamiennes baisse au fur et à mesure que les soldats se

rendent compte de la guerre et des difficultés qui se multiplient. C. L.

SOLIDARITE ERYTHREE



- Hato au génocide contre le peuple érythrien
- Troupes éthiopiennes hors d'Erythrie
- URSS hors d'Erythrie et d'Ethiopie

MEETING
Mardi 28 février 1979
20h 30

FILM : « Sawang » (voir programme)

Organisé par : PSU, PCR (M), PCML, OCF (M), OCT, CEDETH, UTCL, LCR
Avec la participation du Front populaire de libération de l'Erythrie (FPLE)

Stagiaires Barre en lutte
Rassemblement
Mercredi 28 février à 15h

Devant la direction du travail et de la main-d'œuvre :
2 bis, rue de Jussienne. M° Halles

Jeudi, les Espagnols iront voter

Dans un climat de crise économique aiguë



La combativité est très grande en Espagne. Les travailleurs ont protesté massivement contre le Pacte social signé par les partis socialiste et communiste espagnols

ALORS que la campagne électorale bat son plein en Espagne avec des centaines de réunions et de meetings dans les usines et dans les quartiers — elle doit prendre fin ce mardi soir —, notre envoyée spéciale a pu constater que les questions de la démocratie et du chômage étaient les deux points fondamentaux.

S'il est une question qui revient souvent dans les discours politiques de tous les partis, c'est bien celle de la situation économique et sociale du pays. Depuis 1976, le pays traverse une crise très aiguë, plus profonde encore que celle que nous connaissons en France. Les travailleurs, comme toujours, sont les premiers à en souffrir. La conséquence la plus grave de cette crise est assurément le chômage qui touche 1 500 000 personnes pour une population totale de 36 millions.

nécessaire de broser quelques traits de l'histoire économique de l'Espagne.

Au XIXe siècle, l'Espagne n'a pas connu le développement industriel capitaliste comme la France, l'Angleterre ou l'Allemagne. En effet, l'industrialisation a été très faible et totalement dominée par les capitaux étrangers. L'histoire de l'Espagne est une longue histoire de dépendance économique envers l'étranger. Envers l'Europe tout d'abord, puis envers les USA.

En 1960, le pays était encore très arriéré si l'on compare aux autres pays européens.

A cette époque s'est produit un grand développement que certains écono-

mistes ont appelé « le décollage espagnol ». Mais là encore, cette évolution s'est faite au prix d'une plus grande dépendance envers l'impérialisme américain qui est aujourd'hui le premier partenaire économique de l'Espagne. C'est lui notamment qui détient les secteurs clés de l'économie. Ce « décollage économique » ne bénéficiant d'aucune direction rationnelle a abouti à un déséquilibre encore plus grand entre les régions.

Au Pays Basque, en Catalogne, à Madrid et dans quelques centres industriels du pays, la situation est quelque peu comparable (bien qu'inférieure) à celle des pays européens. Mais, à côté de ces centres et régions favorisées, existent d'immenses régions pauvres.

La récente crise qui a frappé l'Espagne n'a fait qu'aggraver cet état de choses et a eu notamment pour conséquence une baisse du niveau de vie générale et la misère pour des milliers de gens.

LE CHOMAGE

Le chômage atteint aujourd'hui des proportions catastrophiques. Ce sont 1 500 000 personnes qui sont sans travail, sans compter tous ceux qui ne sont pas inscrits comme demandeurs d'emploi, persuadés d'avance de ne rien obte-

nir. On estime à 1 million le nombre de gens dans cette situation, des femmes surtout. Comme en France, elles sont particulièrement touchées par le chômage. Un tiers des femmes seulement travaillent. Les jeunes sont aussi des victimes de premier plan : la moitié des chômeurs ont moins de 25 ans. La situation est encore plus insupportable dans la campagne. En Estramadure et en Andalousie par exemple, ce sont des villages entiers qui ont faim. Ce n'est malheureusement pas exagéré.

Pour éviter des insurrections populaires, le gouvernement fournit des subventions aux communes pour qu'elles emploient les chômeurs à des travaux publics : construction de fontaines, de routes, d'écoles. Les travailleurs viennent alors chaque matin à la place du village dans l'espoir d'être engagés pour la journée. Mais tout cela ne règle rien. Un dicton populaire de ces régions dit : « Nourriture pour aujourd'hui, mais faim pour demain ».

Pour compléter ce tableau noir du chômage, il faut ajouter que seul un travailleur sur trois touche des allocations. Des allocations faibles car elles sont calculées en fonction des salaires précédents mais sans tenir compte des primes multiples qui permettent aux travailleurs de joindre les deux bouts.

La misère dans la campagne pousse les journaliers (ouvriers agricoles) à s'exi-

ler vers les villes. Là, ils se rassemblent dans des quartiers très pauvres, misérables.

LE NIVEAU DE VIE

Le chômage pour des centaines de milliers de travailleurs, c'est assurément la conséquence la plus grave de la crise. Mais ce n'est pas la seule.

Depuis quelques années, on a pu assister à une baisse du niveau de vie. L'inflation tourne toujours autour de 25 %, les salaires ne suivent pas. Quelques chiffres permettent d'illustrer le niveau de vie du peuple espagnol. Le salaire moyen d'un ouvrier est d'environ 30 000 pesetas (soit un peu moins de 1 800 F). Le loyer d'un appartement modeste dans les régions industrielles est de 15 000 pesetas, soit la moitié. Le prix des produits de première nécessité (pain, lait, etc.) est un peu moins élevé qu'en France, mais il y a peu de différence. Les loyers constituent une dépense majeure et pourtant la qualité du logement est bien moindre qu'en France : les appartements sont plus petits et offrent beaucoup moins d'avantages. Le niveau de vie des travailleurs de la campagne est, lui, encore beaucoup plus faible. Les retraités, quant à eux, touchent en moyenne des pensions de 8 000 pesetas par mois (450 F).

Quand on voit le prix du logement, on peut imaginer aisément la situation de ces millions de gens. Enfin, il existe un pro-

blème qui préoccupe beaucoup toute la population ici, c'est l'insuffisance énorme de tout le secteur de santé : trop peu d'hôpitaux, quasi-inexistence de toute médecine préventive en sont une illustration.

Les travailleurs espagnols ne se laissent pas faire face à cette situation de misère déjà présente ou latente à la campagne et face à la baisse du niveau de vie générale.

La combativité est très grande comme en témoignent les grèves de centaines de milliers de travailleurs pour obtenir des augmentations supérieures à celles que le gouvernement a imposées par décret. Selon ce dernier, l'augmentation salariale ne devrait pas dépasser 14 % en 1979. Ce décret n'est pas plus accepté que le Pacte social signé, il y a neuf mois, entre le gouvernement, le PSOE et le PCE. Les travailleurs avaient répondu à ce Pacte par une énorme manifestation de 800 000 travailleurs à Madrid. La combativité est toujours de mise et la période électorale ne l'a certainement pas fait bouger. Les travailleurs demandent aux divers partis signataires du Pacte de rendre des comptes.

Si on ne peut qualifier d'explosive la situation actuelle, on peut dire que le combat de la classe ouvrière, du peuple tout entier, va de l'avant et qu'il va prendre un nouvel élan dans les temps à venir si la situation ne s'améliore pas pour le peuple tout entier.

De notre envoyée spéciale
Evelyn LE GUEN

DEPENDANCE

Pour comprendre la raison de cette situation, il est

Une condamnation d'Israël à l'ONU

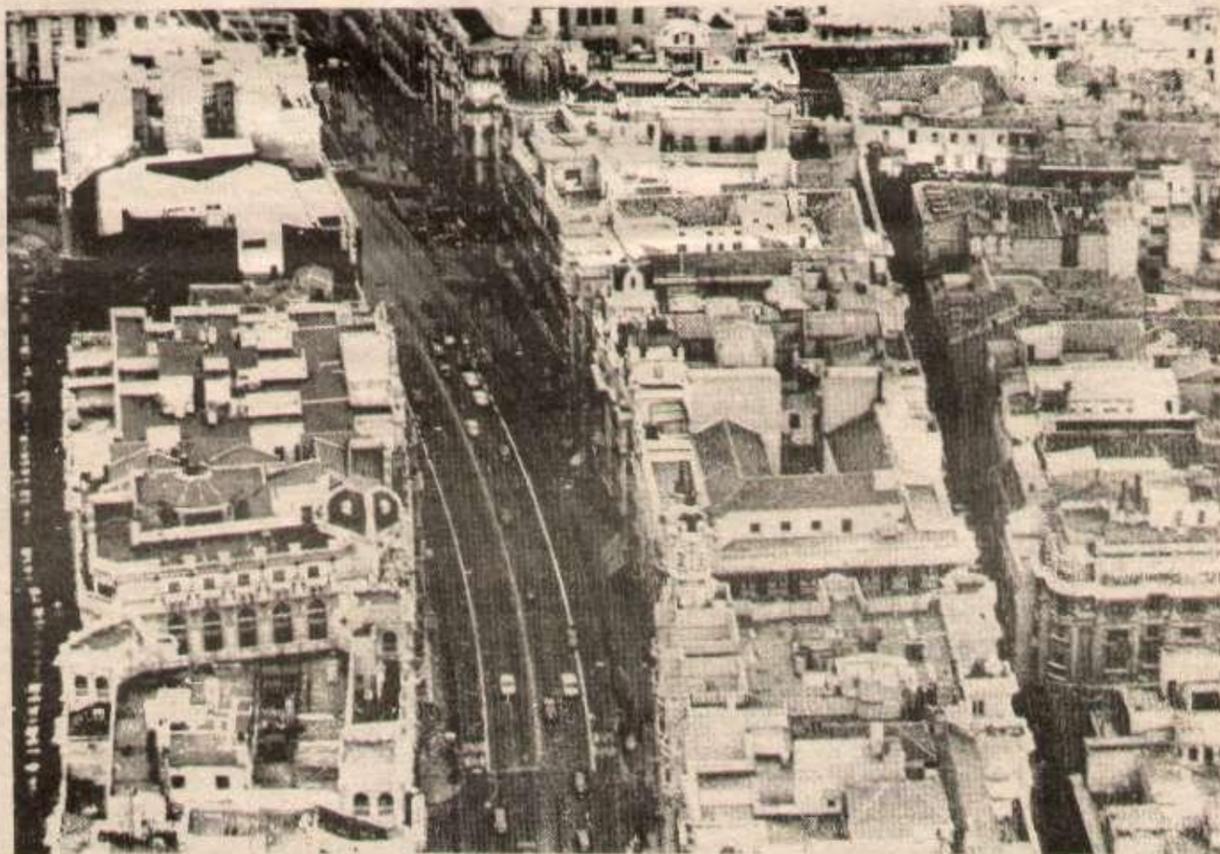
LA 35e session de la commission des droits de l'homme de l'ONU a condamné l'État sioniste d'Israël pour sa politique arbitraire d'occupation des territoires occupés. Une résolution a été adoptée par la majorité des délégués. Elle exige l'arrêt de l'annexion des territoires occupés, de l'établissement de colonies de peuplement et des arrestations massives.

Dans un mémorandum, le gouvernement jordanien révèle que, depuis l'occupation de 1967, les sionistes ont accaparé 27 % des terres de la rive gauche du Jourdain, 13 % de ces terres spoliées sont des champs fertiles sur lesquels les occupants ont construit des « villages stratégiques ». Les autorités d'occupation ont, d'après ce document, sensiblement accéléré la construction de bases paramilitaires dans les territoires arabes occupés depuis 1967. A l'heure actuelle, on compte 68 bases israéliennes en Cisjordanie, 24 dans la Bande de Gaza et le Sinai et 27 sur les hauteurs du Golan. Dans son texte, le gouvernement jordanien demande l'intervention du Conseil de sécurité sur ce sujet.

Les grèves prennent de l'ampleur au Maroc

LE mouvement de grève que connaît le Maroc depuis le début de la semaine connaît actuellement une nouvelle extension dans plusieurs secteurs de l'économie. Alors que se poursuit la grève des 60 000 enseignants du pays, les ouvriers de la mine de phosphate de Khouribga, une des plus importantes du Maroc, ont décidé de débrayer pendant trois jours à partir de mardi 27. D'autres mouvements ont touché ces derniers jours les transports ferroviaires, les banques et le port de Casablanca, les mines de charbon de Jerada, les services de l'aéronautique civile ainsi que de nombreuses entreprises privées.

A la politique d'austérité menée depuis deux ans par le gouvernement, les travailleurs répondent qu'ils refusent toute « politique de misère » et « qu'ils en ont assez de payer pour les opportunistes et les spéculateurs ».



Le logement en Espagne : une grosse part du salaire des travailleurs pour un confort médiocre.

Déclarations de Deng Xiaoping et de Wang Zhen

Le but n'est pas encore atteint

Deng Xiaoping précise que la Chine pourrait peut-être se retirer d'ici une dizaine de jours

LA contre-offensive chinoise semble avoir marqué de très nets progrès, ces derniers jours, sur les cinq grands axes routiers venant de la plaine du Tonkin. D'après l'Agence France Presse, une percée chinoise aurait progressé de cinquante kilomètres entre samedi et lundi, sur la route No 3, jusqu'à la ville de Nangson. Le vice-premier ministre Deng Xiaoping a exprimé lundi le point de vue que l'opération de contre-attaque aux provocations du Vietnam pourrait être moins longue que le conflit de 1962 avec l'Inde ; celui-ci avait duré 33 jours. Interrogé par le directeur de l'agence japonaise Kyodo, Deng Xiaoping a précisé que les forces chinoises pourraient peut-être se retirer d'ici une dizaine de jours. De plus, a-t-il ajouté, la Chine ne fait pas dépendre le retrait des forces chinoises du Vietnam du retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge (rappelons toutefois qu'elle n'a pas mis son veto à la proposition présentée par plusieurs pays demandant le retrait simultanément des troupes vietnamiennes du Cambodge et chinoises du Vietnam).

Questionné sur un éventuel risque d'intervention soviétique, Deng Xiaoping a déclaré que le gouvernement chinois avait bien pesé les risques et qu'il avait analysé une telle éventualité comme extrêmement peu probable. Un autre vice-premier ministre chinois, Wang Zhen, a pour sa part confirmé que l'armée chinoise n'avait aucune intention d'atteindre Hanoi ou Haiphong. « Ce que nous voulons,

a-t-il dit, c'est défendre notre région frontalière et sauvegarder la paix ». Il a cependant ajouté que le but que s'était fixé la Chine n'était pas encore atteint. C'est ce mardi que doit se réunir à nouveau le Conseil de sécurité de l'ONU qui a déjà siégé tout le week-end sur la situation en Asie du Sud-Est. Avant même le commencement du débat, le délégué soviétique a essayé un nouvel échec lorsqu'il a tenté de faire obstacle à la participation de la représentation légale du Kampuchea démocratique. La réunion a rejeté cette obstruction et a invité le délégué cambodgien à prendre sa place dans la salle de réunion. Dans une déclaration préliminaire faite samedi, le délégué chinois Chen Chu a rappelé que l'agression vietnamienne au Cambodge était la cause fondamentale de la menace sur la stabilité et la paix dans la région et qu'en conséquence cette question devait être étudiée au préalable et de manière indépendante. La délégation chinoise a d'ailleurs déposé auprès du Conseil de sécurité une résolution allant dans ce sens qui condamne le Vietnam pour son agression contre le Cambodge et demande le retrait immédiat des troupes vietnamiennes du sol cambodgien ainsi que l'ouverture dans les plus brefs délais de négociations entre les deux gouvernements légaux afin de régler la question de leurs relations bilatérales. L'attitude de la Chine a reçu l'appui total de la représentation du Kampuchea démocratique de l'ONU.

Serge FOREST

« Le gouvernement chinois est prêt à entreprendre des négociations concrètes »

Extraits de l'intervention du représentant chinois au conseil de sécurité de l'ONU

AORS de son intervention devant le conseil de sécurité de l'ONU, Chen Chu, le représentant permanent chinois, a précisé la position de la Chine en ce qui concerne son conflit frontalier avec le Vietnam.

Après avoir longuement dénoncé l'agression vietnamienne au Cambodge, Chen Chu a bien spécifié que « l'agression armée de grande envergure du Vietnam et l'occupation militaire du Kampuchea démocratique sont une question tout à fait différente, de par leur nature, de la contre-attaque limitée que la Chine a été contrainte de lancer pour la défense de sa frontière par suite des conflits provoqués avec arrogance à la frontière sino-vietnamienne par les autorités vietnamiennes.

La première question, à savoir l'agression vietnamienne contre le Kampuchea, constitue une violation grossière de la Charte des Nations-Unies et des normes du droit international et fait peser une sérieuse menace sur la paix et la sécurité internationales ; la seconde, la contre-attaque chinoise en auto-défense, est une action nécessaire de légitime défense que tout Etat souverain prend en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations-Unies. Toute tentative de mélanger l'un et l'autre et de les mettre sur le même plan ne peut que servir à

confondre le vrai et le faux et à pardonner le vrai agresseur ; et elle est par conséquent inadmissible ».

Chen Chu a rappelé l'histoire des conflits provoqués impudemment par le Vietnam à la frontière sino-vietnamienne et exposé la position et les points de vue de la Chine sur les questions s'y rapportant.

Il a dit : « Pour masquer leur visage d'hégémone régional et pour fuir la responsabilité des provocations et attaques armées contre la Chine, les autorités vietnamiennes ont fait cyniquement un grand tapage autour de la question des soi-disants « petit pays » et « grande puissance », dans la tentative d'abuser les gens, en se présentant comme victime ayant le statut de « petit pays ». Les autorités vietnamiennes pensent que tant que le Vietnam clame qu'il est un petit pays la sympathie ira naturellement vers elles quels que soient les méfaits qu'elles aient commis. Qu'un pays soit ambitieux ou non et qu'il se livre ou non à l'agression et à l'expansion, ne dépend pas de l'étendue de son territoire, mais de la ligne politique et de la politique étrangère qu'il applique (...). »

Chen Chu a également déclaré : « Le gouvernement et le peuple chinois ont toujours appliqué ces principes : "Si on ne nous attaque pas, nous n'attaquons pas, mais si on nous

attaque, nous contre-attaquons". Le peuple chinois aspire ardemment à la paix. Désireux d'édifier notre pays, nous avons besoin d'une conjoncture internationale de paix et nous ne voulons pas recourir à la force. Nous ne prétendons à aucun pouce de territoire vietnamien, et nous ne permettons absolument pas qu'on envahisse délibérément le territoire de notre pays. Ce que nous souhaitons, c'est une frontière de paix et de tranquillité. Après avoir contre-attaqué comme il se doit les agresseurs vietnamiens, les troupes de la défense-frontière chinoise retourneront et s'en tiendront strictement à la défense de la frontière de la patrie (...). »

Chen Chu a ensuite réaffirmé : « Le gouvernement chinois est depuis toujours d'avis que les différends entre deux pays doivent être

réglés de façon équitable et raisonnable au moyen de négociations pacifiques. A cause du manque total de sincérité du côté vietnamien, les négociations antérieures ont toutes échoué. Maintenant le gouvernement chinois propose une nouvelle fois que les deux parties entament rapidement des négociations entre leurs représentants, à un niveau approprié, dans tout lieu agréé par elles, en vue de discuter du rétablissement de la paix et de la tranquillité dans les régions frontalières des deux pays et, partant, de résoudre les litiges concernant les problèmes de la frontière et du territoire. Le gouvernement chinois est prêt à entreprendre des négociations concrètes sur tout moyen constructif permettant d'assurer la paix et la tranquillité à la frontière sino-vietnamienne (...). »

Crise gouvernementale en Italie

La course au pouvoir du PCI



Andreotti et Berlinguer dans la course au pouvoir. (tiré de « Herald Tribune »)

UN an tout rond après sa constitution, le gouvernement Andreotti a démissionné, il y a une dizaine de jours en Italie. La nouvelle crise gouvernementale ainsi créée est le résultat de la lutte des deux grands partis italiens, la démocratie chrétienne et le PCI.

Avec respectivement 32 et 36 % des voix aux dernières élections de 1977, aucun des deux partis ne peut gouverner sans le soutien ou au moins la neutralité de l'autre.

Dans un premier temps, jusqu'en mars dernier, le PCI avait laissé la démocratie chrétienne gouverner seule, en restant dans l'opposition mais en s'abstenant sur les votes afin de ne pas renverser le gouvernement.

Cette première étape de la politique du « compromis historique » a permis au gouvernement chrétien démocrate de faire passer tout son plan d'austérité dans les faits.

En février dernier, le PCI pose de nouvelles exigences. Sans son soutien tacite, le gouvernement ne tiendrait pas. Il exige donc, cette fois, de rentrer à part entière dans la majorité.

L'an dernier, c'est Aldo Moro, quelques jours avant son enlèvement, qui négocia l'affaire. Le gouvernement Andreotti fut mis sur pied. Toujours composé exclusivement de ministres chrétiens démocrates, il était cette fois soutenu explicitement par une coalition de cinq partis, dont le PCI, qui entraînait ainsi pour la première fois depuis vingt-cinq ans dans la majorité gouvernementale.

Pendant une année encore, le PCI va jouer le jeu, soutenant à nouveau toutes les mesures d'austérité du gouvernement Andreotti, le représentant du grand capital italien.

Aujourd'hui, le PCI estime qu'il a suffisamment prouvé qu'il était un parti « responsable » (entendez

par là capable de gérer les affaires de la bourgeoisie) et il fait un pas de plus en exigeant, cette fois, de rentrer au gouvernement lui-même.

C'est le retrait de son soutien au gouvernement Andreotti qui a provoqué la chute de celui-ci.

Pour les démocrates chrétiens, il n'est pas question d'abandonner la position de monopole au gouvernement qu'ils tiennent depuis vingt-cinq ans. Pour le PCI, au contraire, il n'est pas question d'un nouveau gouvernement sans lui. Il est à noter que dans cette bataille de loup pour le contrôle de l'Etat bourgeois, pas une seule fois n'a été remise en cause la politique d'austérité menée depuis deux ans par le gouvernement sur le dos des travailleurs.

Cette lutte se résume en une lutte de partis pour la meilleure place possible dans la gestion des affaires des monopoles italiens. C'est le dirigeant d'un petit parti centriste, Ugo La Malfa, le Parti républicain qui a été désigné par le Président de la République pour tenter de former le nouveau gouvernement.

Viell allié de la démocratie chrétienne, il est également connu depuis des années pour être un chaud partisan de l'entrée du PCI au gouvernement. Il était donc tout désigné pour arbitrer cette situation apparemment complètement bloquée. Que le gouvernement qui sortira de cette crise soit un gouvernement DC-PCI ou un gouvernement de « techniciens » ayant le soutien de l'un et de l'autre, il est de toute façon bien clair que pour la classe ouvrière italienne, rien ne changera vraiment.

Lors de la dernière grande grève des hospitaliers, en novembre dernier, les travailleurs qui avaient dû faire face à la fois aux menées du gouvernement et aux attaques du PCI l'avaient d'ailleurs fort bien compris.

SF

AU JOUR LE JOUR



La liberté empoisonnée du temps partiel

L'APPROFONDISSEMENT de la crise et l'augmentation continue du nombre des chômeurs mettent depuis plusieurs mois la question de l'horaire de travail au centre des préoccupations des travailleurs actifs. La revendication des 35 heures se généralise dans les entreprises pour son double aspect : plus de temps libre et création d'emplois. Le gouvernement, les patrons, pour qui il ne s'agit pas d'augmenter les effectifs mais de les réduire pour rentabiliser, refusent obstinément de parler de réduction d'heure généralisée et compensée (c'est-à-dire payée). Ils essaient d'orienter l'opinion vers une

Jusqu'à présent le travail à temps partiel était considéré, tout comme l'intérim, comme une forme marginale de travail. Il n'avait pas de statut véritable, pas de contrat, s'adressant aux « marginaux » : les handicapés, les étudiants, les personnes âgées et bien sûr les femmes, toutes catégories qui, pour des raisons variées, ont des difficultés à pratiquer un horaire de travail normal (soit à cause de leur santé, soit à cause d'activités annexes...). Ces travailleurs sont non seulement moins payés mais ils sont encore exclus de la plupart des avantages sociaux, primes, etc.

Le temps partiel n'est pas considéré comme un travail normal mais comme un travail d'appoint. C'est pourquoi 4% seulement des salariés travaillent à temps partiel en France et parmi eux 7,3% sont des femmes. A travail d'appoint, salaire d'appoint ! 12,8% des femmes qui travaillent le font à temps partiel. C'est encore un phénomène marginal.

LE PATRONAT RECONSIDERE LE TEMPS PARTIEL

Aujourd'hui, le temps partiel prend un nouvel intérêt pour le patronat car il y voit un moyen nouveau pour accroître la rentabilité : même avec un statut (qui est en discussion depuis septembre), le travail à temps partiel garde des avantages non-négligeables dans ces périodes de

concurrence accrue. Il permet d'obtenir la même quantité de travail avec moins d'heures de travail : il n'est pas surprenant qu'il se développe surtout dans des types d'activité où la quantité de travail fournie est difficile à mesurer : commerce, emplois de bureau... Ainsi, deux vendeuses à temps partiel feront plus de travail qu'une à temps complet surtout si elles viennent aux heures de pointe et, comme elles seront moins fatiguées, elles seront aussi plus opérationnelles...

Il a aussi l'avantage de la mobilité des horaires et le patron peut ainsi adapter les horaires de travail aux besoins de la production ; autre avantage encore, celui de la disparition d'aménagements sociaux du type cantine, salle de repos, temps de repos payé, etc., la législation du travail n'imposant au patron ces acquis que pour un temps minimum de cinq heures de travail.

LE TRAVAIL « BOUCHE-TROU »

En réalité, une vendeuse à temps partiel est « tailleur et corvéable à merci » : elle peut faire 20 heures en cinq ou même six jours, changer d'horaire de travail tous les jours, elle est un véritable « bouche-trou ». Cette pratique est déjà presque généralisée dans les magasins et les grandes surfaces (25 à 30% du personnel).

autre forme de réduction d'horaire, tout à leur bénéfice, le temps partiel. Bien des difficultés se heurtent au développement d'une telle organisation du travail : la rigidité caractéristique de l'entreprise française, mais surtout de la part des travailleurs et des travailleuses un certain manque d'enthousiasme non sur l'horaire mais sur le salaire. Qui peut vivre aujourd'hui avec trois quarts, la moitié ou même le quart du SMIC ? Les premières tentatives se font en direction des femmes. C'est Monique Pelletier, ministre à la Condition féminine, qui lance la dynamique.

Dans les administrations et les bureaux, les horaires sont un peu plus réguliers mais parfois la vacataire à temps partiel travaille trois semaines pendant quarante heures, horaire normal, et reste une semaine sans travail chaque mois. Car ce sont fondamentalement les besoins de l'activité qui déterminent l'organisation du temps partiel.

Pour toutes, il n'y a pas de choix : c'est le temps partiel ou le chômage. C'est pourquoi on mesure mieux la démagogie de la ministre à la Condition féminine qui met en avant les avantages du temps partiel sur « le temps de vivre », « la liberté nouvelle du salarié » qui devrait se battre pour obliger les patrons trop retardataires...

L'ASPIRATION A REDUIRE LES HORAIRES

Si la démagogie peut se développer et avoir une certaine prise, c'est parce que les travailleurs aspirent profondément à diminuer leurs horaires de travail : les cadences infernales et les nombreuses difficultés après le travail pour se déplacer, pour faire n'importe quelle démarche, pour coordonner heures de travail, heures de garde ou de sortie d'école des enfants...

Toute l'organisation sociale transforme souvent la semaine de quarante heures ou plus, en une véritable

course contre la montre où le travailleur s'épuise. L'homme en général n'a pas le choix, il est obligé de tenir à cause du salaire, mais la femme est davantage tentée, d'autant plus que c'est dans les secteurs où les femmes sont majoritaires que cette pratique se développe.

UNE ORIENTATION PATRONALE CONTESTEE

Tout comme l'horaire mobile, qui avait beaucoup d'adeptes au départ, mais dont les inconvénients deviennent de plus en plus évidents, le temps partiel, en se développant, perd la plus grande partie de son attraction, même auprès des femmes : ainsi, dans la fonction publique, où le temps partiel existe depuis 1970 sans incidence sur le déroulement de la carrière, à peine 1,12% des salariés le pratiquent, et souvent pour une période limitée.

Pour la femme, si c'est un moyen d'avoir un revenu propre, et donc une certaine indépendance, c'est aussi accepter sans contestation son rôle de travailleur d'appoint (puisque'elle ne pourrait pas vivre seule avec son seul salaire) et donc que c'est à elle de prendre en charge les tâches du ménage et l'éducation des enfants. Elle maintient la discrimination sociale ; avec une demi-activité, elle s'intègre souvent très difficilement dans la vie professionnelle et syndicale de son entreprise. Elle perd sur tous les tableaux.

Pas étonnant, dans ce cas, le témoignage de ces ouvrières d'Ericsson que publie Antoinette : « On a vu que le temps partiel, c'était un moyen de la direction de nous licencier à demi et sans indemnités ».

Claire MASSON

Discussion gouvernement-syndicats sur l'indemnisation du chômage

Aucun accord n'est en vue

L'UNDI une nouvelle réunion s'est déroulée entre syndicats et CNPF à propos du projet des patrons pour l'indemnisation du chômage. Les patrons veulent « simplifier » les indemnités, en ne faisant qu'un seul versement par les Assédic (l'aide publique actuelle serait supprimée). Ils veulent surtout rendre dégressive l'indemnisation pour licenciement économique : le taux des 90% de maintien de salaire baisserait tous les trimestres.

La première série de rencontres entre patrons et syndicats qui s'était étalée sur tout l'automne s'était soldée par un échec pour les patrons : aucun accord n'a été signé. C'est le gouvernement qui a tranché le litige en votant à la fin de l'année 1978 une loi cadre imposant pratiquement le projet patronal : il n'y aura plus que quatre types de prestations pour les chômeurs et l'aide publique est supprimée.

— L'allocation pour licenciement économique dure toujours un an mais devient dégressive tous les trimestres sauf pour un plancher égal au SMIC.

— Une allocation pour

les chômeurs de plus de 60 ans est créée.

— Une allocation de base pour les autres catégories de chômeurs est définie.

— La possibilité d'une indemnité forfaitaire pour des cas de demandeurs d'emploi n'ayant pas encore travaillé est envisagée.

Le projet de loi ne fixe pas de montants et demande aux « partenaires sociaux » de les fixer, partiellement, d'un commun accord.

C'est pour le gouvernement une façon de camoufler qu'il n'y a pas eu accord sur le fond et que c'est une loi qui impose ce recul sur l'indemnisation des chômeurs. Dans le même temps Giraud parle de « social » pour les sidérurgistes menacés du chômage.

Si une nouvelle fois les syndicats refusent les propositions patronales, ce sera sans doute encore une fois une loi qui fixera les montants.

La réunion d'hier a mis une fois de plus en lumière le fait que la politique de Giscard-Barre pour « négocier » les reculs sociaux a de plus en plus de mal à passer. Aucun accord n'est en vue et la CGC a même menacé de rompre les discussions.

C. M.

Les ouvriers du Livre occupent le chantier de la future imprimerie d'Hersant

L'A mobilisation s'organise dans le Livre parisien contre les menaces de licenciements que fait peser Hersant sur ses employés. En effet, Hersant a décidé de faire construire à la Plaine-Saint-Denis une immense imprimerie ultramoderne pour y regrouper la fabrication des trois principaux journaux parisiens : Le Figaro, l'Aurore et France-Soir. En même temps que le transfert et la modernisation, le regroupement des

trois journaux entraînera 1 005 suppressions d'emploi au Figaro et à France-Soir et 291 à l'Aurore et Paris-Turf.

Les travailleurs des trois journaux et le syndicat CGT du Livre ont commencé à réagir. Le 14 février, une première manifestation a réuni les travailleurs des trois journaux pour exiger qu'Hersant respecte les accords qu'il a signés avec les syndicats sur les avantages acquis et l'emploi. La semaine dernière, ils ont empêché par une grève la parution de France-Soir, du Figaro et de Paris-Turf.

Lundi 26, une nouvelle étape est franchie puisque les travailleurs des quatre journaux ont décidé d'occuper à tour de rôle le chantier de la future imprimerie. Cette occupation, en retardant les travaux, doit empêcher les premiers journaux d'y être tirés en mai comme le prévoit Hersant. Les travailleurs de Creusot-Loire qui installent les rotatives se sont déclarés solidaires.

Par ailleurs, une action juridique est toujours en cours contre Hersant pour « violation des ordonnances de 1944 » qui limitent le cumul de titres pour un même propriétaire. C'est le 22 mars que le tribunal doit se prononcer.

C. L.



L'organisation sociale transforme la vie des femmes en une course contre la montre. Et les femmes sont en général tentées par le travail à temps partiel.

Montreuil (Région parisienne)

Des nervis contre des ouvriers qui occupent

Dans la nuit du 26 au 27 février, des nervis armés ont attaqué et blessé des ouvriers qui assuraient la permanence pour la nuit. Sous la protection des flics, ils ont démantelé les machines dans des camions et ont saccagé les locaux.

M. Zalewski, haut fonctionnaire du ministère de l'Industrie, assistait en personne à cette opération et acquiesçait à toutes les opérations des nervis.

La complicité entre hommes du gouvernement, patronat, police légale et illégale est une fois de plus établie. Cette action des nervis, comme l'intervention des gardes-mobles contre le relais-télévision de Longwy, marque à la fois la détermination de la bourgeoisie à réprimer et sa peur grandissante des luttes des travailleurs.

La lutte des sidérurgistes

Là peut être l'arrêt à toute la politique de Giscard-Barre

Au mois de décembre, les barons de l'acier et le gouvernement Giscard-Barre annonçaient leur plan pour la sidérurgie : 26 000 licenciements ! Un coup terrible, massif, le plus fort dans la vaste offensive déployée contre la classe ouvrière par les monopoles et leur gouvernement. Ainsi pensaient-ils mettre encore plus à genoux une classe ouvrière déjà secouée par une série d'attaques demeurées sans riposte, ou presque : de la riposte, les travailleurs avaient été détournés par l'espoir qu'un nouveau gouvernement sorti des urnes de mars 1978 apporterait remède aux coups déjà reçus.

Espoir entretenu des années par les leaders des partis de gauche. Espoir illusoire comme l'avait sans cesse indiqué notre parti. Espoir déçu... Mais quel retard pris face à l'offensive patronale, qui se poursuivait d'ailleurs après mars 1978 sans connaître d'entrave sérieuse. Le nombre de chômeurs passait à près de deux millions ! L'emploi était devenu sans conteste le problème numéro un de la classe ouvrière, du point de vue de ses conditions d'existence. Et le coup porté contre les sidérurgistes début décembre plaçait ces derniers aux premières lignes face à l'offensive déployée par la classe patronale, sur le front principal de l'emploi.

Il appartenait à notre parti, confiant dans la classe ouvrière et sûr qu'elle ne subirait pas un tel coup sans vigoureuse réaction, de jeter toutes ses forces dans la bataille au côté des travailleurs.

**MOT D'ORDRE
DU PCML :
DU TRAVAIL POUR
TOUS !**

Il le fit, dès décembre, et dans l'esprit qui anime toute son activité : tout faire pour l'unité de la classe ouvrière. Tout faire, dans cette bataille, pour qu'elle rassemble ses forces, et autour d'elle celles de millions de travailleurs ; pour qu'elle puisse ainsi frapper un coup concentré contre l'ennemi de classe.

Là est bien la seule voie pour espérer remporter quelque succès, porter enfin un coup d'arrêt à l'offensive patronale.

Notre parti s'engagea dans la bataille en lançant le 27 décembre un appel : « Du travail pour tous Denain, Longwy, Dunkerque, solidarité. »

**LES SIDERURGISTES
EN PREMIERE LIGNE**

Sans nullement minimiser la lutte des travailleurs de la SFP ou d'autres entreprises et secteurs, il est indiscutable que celle des sidérurgistes est la lutte sur laquelle sont fixés tous les regards : ceux des travailleurs bien sûr ; ceux aussi de leurs ennemis, et non sans une certaine inquiétude chez certains : les discussions organisées entre gouvernement et syndicats — et ce qui en sort — ne res-

tent-elles pas inefficaces pour tromper les travailleurs (ce qui fit dire à Giraud, au lendemain des dernières discussions, qu'il ne faudra pas à l'avenir créer de tels abcès de chômage) ?

Ne parle-t-on pas de remplacer dans le gouvernement l'homme le plus « marqué » dans l'affaire : Barre en personne ?

Deux mois après l'appel de notre Comité central, les faits sont venus confirmer son opportunité. Les faits montrent aussi qu'il est toujours plus nécessaire de déployer nos efforts pour la solidarité la plus large et la plus multiforme à l'égard des sidérurgistes, y compris (et d'abord) celle entre les sidérurgistes menacés et ceux que les barons de l'acier exploitent — et exploiteront encore plus ! — dans les unités installées « au bord de l'eau » pour plus de rentabilité (à Dunkerque, à Fos), ou comme Sacilor-Sollac en Lorraine.

Deux mois après notre appel — et avant de faire le point sur la lutte dans une édition ultérieure — il est bon de rappeler les quelques principales raisons qui l'ont fondé.

1 — D'abord, il s'agit bien du coup le plus fort, le plus massif, le plus brutal porté contre la classe ouvrière sur le front de l'emploi et qui place les sidérurgistes en première ligne face à l'offensive patronale générale.

2 — Les sidérurgistes sont, face à ce coup, « le dos au mur » : les mutations, reconversions et autres remèdes du même genre ne sont plus de mise. La seule issue pour eux — et évidente — c'est la lutte.

De plus, la concentration géographique (Fos mis à part) dans les grosses unités est une concentration favorable pour l'unité, l'organisation et le développement de leur lutte.

3 — Les régions touchées principalement par ce coup sont des régions de forte concentration ouvrière (riches qui plus est d'expériences et de traditions). Les répercussions en chaîne des licenciements (emplois induits, commerce, toutes autres activités) frappent en fait toute la population, menaçant des villes entières de mort pure et simple. L'unité la plus large autour des sidérurgistes est donc possible et elle est nécessaire.

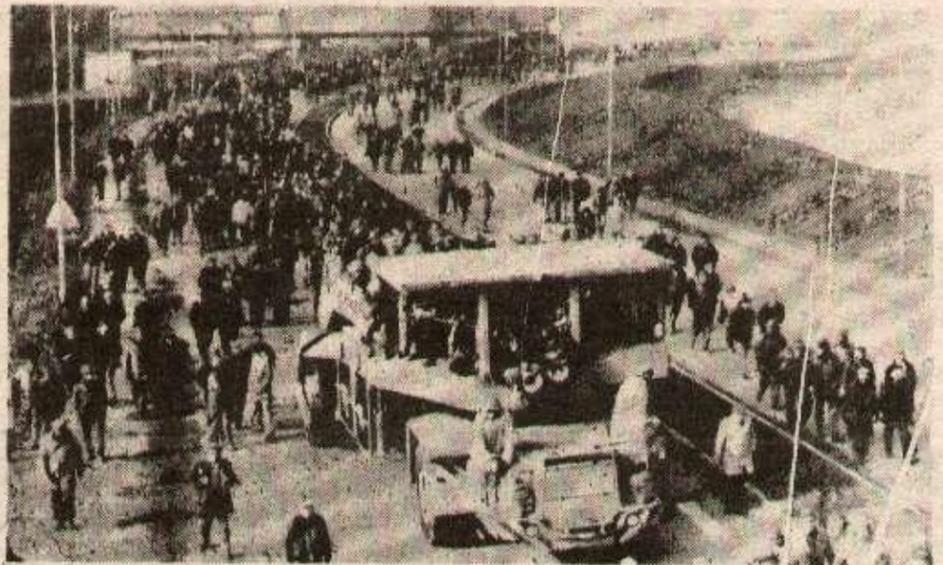
4 — La sidérurgie est la base vitale sur laquelle repose toute l'activité industrielle. Elle est non seulement source directe de profits pour les monopoles, mais elle conditionne le profit dans toutes les branches. C'est donc un point sensible pour les monopoles, (pas seulement les barons de l'acier). En témoigne assez ce qu'ils sont prêts à faire pour la rendre concurrentielle — car tel est bien le but du plan actuel : la rendre concurrentielle et non pas la liquider.

Ainsi, s'il est une lutte dans laquelle la classe ouvrière a une chance de donner un coup d'arrêt à l'offensive générale du patronat et de son gouvernement contre tous les travailleurs, c'est bien cette lutte-là.

Il faut d'ailleurs bien voir que si un coup d'arrêt n'est pas donné ici, d'autres coups suivront. Tel est l'enjeu, qui est plus que la seule question des licenciements dans la sidérurgie et qui est bien un enjeu pour toute la classe ouvrière, au-delà de la solidarité aux frères de classe qui luttent. D'autant qu'à l'heure où quelques monopoles dirigent et contrôlent tout, leurs plans sont des plans d'ensemble, qui visent toute la classe ouvrière, même s'ils ne les exécutent qu'étape par étape.

De notre point de vue, il faut certaines conditions pour qu'il puisse y avoir succès, dans cette bataille — la solidarité en est une. Comment notre parti n'y engagerait-il pas ses forces ? Sur ces conditions comme sur ce que nous pensons de l'état actuel de la lutte, nous reviendrons dans de prochains articles.

Gilles CARPENTIER



Lundi : les travailleurs de Denain ont sorti le camion spécial d'Usinor et ils ont bloqué l'autoroute Paris-Bruxelle.

De nouveau des actions à Denain

Rien de concret ne sort de la réunion Giraud-syndicats

La réunion Giraud-syndicats apparaît de plus en plus pour ce qu'elle est, une opération de poudre aux yeux. Rien de ce qui est important pour les travailleurs de la sidérurgie n'y a été dit puisque le ministre a refusé absolument de discuter des licenciements et du plan acier. Il a seulement fait quelques propositions vagues, sur des mesures sociales qui éviteraient aux sidérurgistes licenciés de se retrouver au chômage.

Giraud, le ministre de l'Industrie et les patrons de la sidérurgie se renvoient la balle pour que le problème des licenciements ne soit pas abordé. Giraud a proposé des « sociétés de reconversion » qui seraient des filiales des usines sidérurgiques, en particulier Usinor. Elles seraient créées pour embaucher les licenciés et permettre leur reconversion...ou, pour quoi faire et avec

quel statut, le ministre n'a pas dit mot là-dessus.

Pour les sidérurgistes qui en ont assez des belles promesses, le principal c'est qu'il n'y ait pas de licenciements. C'est pour eux la seule garantie qu'ils pourront rester sur place. Voilà pourquoi la colère reste vive en Lorraine et dans le Nord.

Après les actions très violentes des Lorrains le week-end dernier, la semaine a commencé à Denain par de nouvelles manifestations. A l'appel de l'intersyndicale, plusieurs centaines de travailleurs d'Usinor ont défilé dans les rues de Denain derrière un énorme camion destiné à transporter plusieurs tonnes d'acier liquide. Il n'a encore jamais servi et ne servira sans doute jamais si l'usine de Denain ferme. Pendant deux heures, ils ont bloqué une nouvelle fois l'autoroute Paris-Bruxelles et les routes autour de la ville.

La manifestation s'est terminée par l'abandon devant l'usine du camion, tous pneus dégonflés.

La question clé pourtant, aussi bien dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en Lorraine, devient celle de donner un essor nouveau aux actions. De plus en plus de travailleurs en sont conscients. C'est mardi 27 que l'intersyndicale des cinq fédérations de métallos doit se réunir pour en discuter.

Et les différences d'analyses des organisations syndicales ne rendent pas facile la détermination d'une tactique commune. Marche interprofessionnelle sur Paris ou grève de tous les sidérurgistes, les propositions sont nombreuses. C'est aux sidérurgistes de déterminer aujourd'hui celles qui préserveront leur unité et seront les plus efficaces.

C. M



A Denain, lors de la manifestation du 16 février, les sidérurgistes travaillent à la base de toute l'activité industrielle et ils ont la possibilité de donner un coup d'arrêt à toute la politique du patronat et du gouvernement (photo HR).



Boissy-Saint-Léger

Les immigrés interdits au centre commercial de Parly 2

Des heurts avec la police se produisent, plusieurs immigrés inculpés

A BOISSY-SAINT-LÉGER, dans le Val-de-Marne, une trentaine de travailleurs immigrés ont été l'objet, mardi dernier, d'une provocation raciste montée par la direction d'un centre commercial et la police. La direction du centre voulait tout simplement interdire l'entrée de celui-ci aux Arabes. Pris à partie, tabassés ou amenés au poste de police, plusieurs immigrés sont aujourd'hui inculpés. Quatre d'entre eux n'étaient toujours pas relâchés en fin de semaine.

A Boissy-Saint-Léger, il y a un centre commercial ultra-chic : Parly 2. Tout à côté se trouve un foyer Sonacotra. Les résidents qui viennent s'approvisionner au centre sont très mal vus par la direction de celui-ci. Mardi dernier, lorsque des immigrés viennent faire leurs courses, ils ont la surprise de se voir interdire l'entrée de Parly 2 par des videurs. L'interdiction est assortie de l'explication suivante : « *Ordre de la police de ne pas laisser entrer les Arabes* ». Ces gros bras sont là depuis 14 heures. Au nombre de 24, ils appartiennent à la société « *Budo Brothers* » et ont été loués par la direction du centre commercial. A

partir de 14 heures, ils empêchaient donc tout Arabe d'entrer et poussaient dehors ceux qui s'y trouvaient déjà.

Il est évident que cette tentative de ségrégation raciale ne pouvait que susciter la légitime colère des travailleurs arabes. A 19 heures, se produisit l'incident que la direction du centre et la police aussi attendaient probablement. Un résident du foyer Sonacotra, Amar Mimoubi est accosté par les videurs racistes alors qu'il sortait du magasin Radar en compagnie d'un de ses amis. Aux insultes, il répliqua pour se faire respecter. C'est alors que six gros bras se jettent

sur lui et, à coups de poing et de pied, le tabassent tout en le « reconduisant » hors de l'enceinte du centre commercial.

Son copain, lui, réussit à s'échapper. Il se précipite au foyer et revient bientôt avec une vingtaine de résidents. En les voyant arriver, les gros bras reculent vers leur local tandis que les résidents leur font face sans pourtant les menacer. La scène va durer une vingtaine de minutes, jusqu'à ce qu'arrivent soudain, comme par hasard, six cars de CRS (excusez du peu !), deux paniers à salade, plusieurs inspecteurs de police et des policiers municipaux. Les flics embarquent les résidents ainsi qu'une dizaine d'autres immigrés qui viennent d'arriver du travail et qui ont encore sur eux leur sac et leur gamelle.

Au commissariat, tous seront soumis à un interrogatoire. Cinq seront gardés à vue et déferés devant le parquet de Créteil. Pourquoi ? Parce qu'ils avaient dans la poche un couteau, celui dont ils se servent à midi pour couper leur viande.

Les autres seront libérés à minuit. En rentrant au foyer, une fois de plus comme par hasard, ils seront interceptés par une patrouille de CRS. Ceux-ci les maintiendront durant une demi-heure, plaqués contre un mur, les mains sur la tête, sous la menace de plusieurs pistolets-mitrailleurs.

Alors qu'il avait été admis à l'hôpital après son passage à tabac, Amar Mimoubi a reçu la visite de deux policiers qui l'ont emmené devant un juge d'instruction. Celui-ci l'inculpait ainsi que son copain. En fin de semaine, quatre résidents étaient encore détenus pour avoir été en possession de leur couteau.

Le directeur du centre commercial, celui de l'entreprise de location de gros bras et les responsables de la police de Boissy-Saint-Léger qui se sont livrés à une opération raciste caractérisée sont passibles d'inculpation pour actes racistes. Ils doivent être inculpés.

Henri MAZERAU

IMPOTS-PULAIRES (4)

Quand payer les impôts ?

UNE fois les revenus déclarés, il faut payer ! Ceci est impératif. La bourgeoisie a mis sur pied tout un arsenal de mesures pour nous y contraindre.

quement augmentés de 10 %. Le restant est payé en fin d'année ; on reçoit « l'avertissement » indiquant le montant du total à payer, on déduit les deux tiers déjà payés.

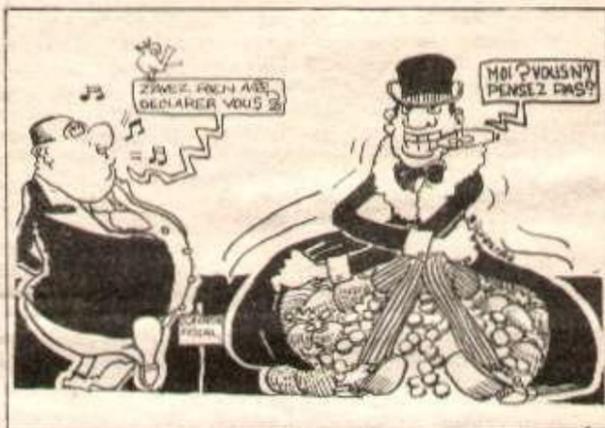
Si c'est la première fois que l'on paie des impôts, le tout sera payé en fin d'année.

Mais l'Etat a trouvé un système qui lui est encore plus favorable : le paiement mensuel. Chaque 8 du mois, on reçoit 10 % du montant de l'impôt de l'année précédente, prélevés automatiquement sur le compte postal ou bancaire. Mais si la provision du compte est insuffisante, l'Etat pénalise et inflige une majoration de 3 % le mois suivant.

QUAND ?

L'Etat capitaliste a inventé l'étalement du paiement de l'impôt en restaurant les fameux tiers provisionnels, cela lui permet d'avoir des rentrées d'argent régulières tout le long de l'année.

Le 15 février et le 15 mai nous sommes appelés à payer les tiers provisionnels dans les délais fixés, sinon les impôts sont automati-



Tours

3 enseignants vacataires font la grève de la faim

3 ENSEIGNANTS vacataires ont dépassé leur quinzième journée de grève de la faim à la faculté François-Rabelais de Tours. Pourquoi cette grève ? Pour obtenir au moins le statut d'assistant.

Voilà maintenant des années que les enseignants vacataires effectuent le même travail que les assistants. Au même titre, les vacataires donnent des cours, font passer des examens et délivrent des diplômes.

Malgré cela ils sont payés quatre fois moins cher que les assistants. Ce qui mène le scandale à son comble, c'est que les vacataires ont les diplômes suffisants pour avoir le statut d'assistant et maître-assistant.

LUTTE DES VACATAIRES

Depuis bientôt quatre ans, les vacataires, au sein de l'ANVES (Association nationale des vacataires de l'enseignement supérieur) ont mené de nombreuses luttes sous différentes for-

DE QUEL SOUTIEN BÉNÉFICIENT LES VACATAIRES

Les vacataires ont le soutien ferme et effectif du PATOS (personnel administratif et technique). La majorité des syndicats et des partis de gauche et même le RPR apportent également un soutien mais jusqu'ici verbal (à part le SGEN-CFDT qui a voté une grève des cours).

Au niveau des étudiants, la mobilisation n'est pas nette.

Les syndicats étudiants sur la faculté sont divisés et ils ne bénéficient pas d'un appui massif parmi les étu-

dants. La division existe parmi les professeurs.

LE CONSEIL D'UNIVERSITÉ ET LES VACATAIRES

Dans un premier temps, le conseil de l'université a rejeté les revendications des grévistes, à 29 voix contre et 18 voix pour et trois abstentions. A présent, le conseil d'université a reconnu la légitimité des revendications des vacataires. Il a admis que s'il y avait création de postes ou libération de postes, la priorité sera donnée aux vacataires. Par ailleurs, Royer (maire de Tours) a promis de travailler à la création de trois postes.

Détermination des vacataires

« Nous n'arrêterons notre lutte que lorsque nous obtiendrons un contrat nous donnant un statut d'assistants. Le principe c'est de compter sur nos propres forces, sans pour autant rejeter les soutiens extérieurs ».

Correspondant régional

Il est urgent de les aider à gagner. Faites connaître leur lutte; écrivez aux grévistes de la faim; écrivez votre protestation au président de l'université (3, rue des Tanneurs, 37000 Tours).

ET SI L'ON NE PAIE PAS ?

l'Etat), y compris la saisie d'argent sur le compte en banque ou CCP.

C'est d'abord la sanction pour retard : la majoration de 10 % que l'on connaît trop bien !

Puis, le percepteur peut engager des démarches pour nous astreindre à payer. C'est la lettre de rappel qui incite à payer sous peine de poursuites. Puis, c'est « le commandement » qui menace de saisie. Le commandement est payant par le contribuable ! (3 % de l'impôt qui est déjà augmenté de 10 %).

Enfin, c'est la saisie des biens, sauf ceux de première nécessité (liste établie par

Toutefois, on peut écrire au percepteur en lui proposant un plan de paiement échelonné, bien avant la date limite de paiement. On peut demander au directeur départemental des impôts une remise totale ou partielle des impôts, en cas de chômage, de maladie grave ou décès dans la famille. En même temps, il faudra adresser au percepteur une demande de sursis de paiement.

Enfin, en cas de majoration de 10 % de l'impôt, si on a laissé passer le délai, on peut en invoquant les raisons du retard demander une remise de cette majoration au percepteur.

CL



Victoire sur les salaires au garage Citroën

LUNDI 19 février, l'après-midi le garage Citroën d'Aix-en-Provence retentit d'applaudissements, de cris de joie, et de victoire : « On a gagné ! On a gagné ! ». On n'avait jamais vu une ambiance pareille !

Tout a commencé le vendredi 16 février, lorsque les délégués ont porté les revendications salariales au patron : 8 % d'augmentation à partir du 1er janvier, 2 % de compensation pour perte de Sécurité sociale et ceci révisable en septembre selon la hausse du coût de la vie. Le patron, après de vagues promesses, refuse toute augmentation : « On n'a pas de quoi vous augmenter », « la situation financière de l'entreprise ne nous le permet pas ». C'est une chanson bien connue des travailleurs, qui répondent par une grève sur le tas.

Une heure après, le PDG Pascal reçoit les délégués accompagnés d'une délégation de travailleurs. Pascal déclare accepter 4 % au 1er janvier et 4 % dans un avenir indéterminé. Cette proposition est refusée en assemblée générale par les travailleurs à l'unanimité moins une voix.

La poursuite du mouvement est décidée pour le lundi 19, avec diffusion d'un tract. Lundi matin, après une nouvelle rencontre délégués-patron, l'assemblée générale décide de demander 5 % tout de suite et 5 % en juin. La direction fixe rendez-vous pour donner sa réponse à 14h, mais, affichant un mépris total pour les travailleurs, ne les reçoit pas et à 16 h déclare « n'avoir plus rien à leur dire ». La colère des ouvriers éclate et la grève illimitée est votée. Devant leur fermeté et leur unité, la direction finit par céder vers 17 heures : 2 % à partir du 1er janvier, 2 % par mois jusqu'à 10 % d'augmentation et le tout révisable en septembre.

La joie éclate chez les travailleurs, « c'est formidable » disent les gars aux délégués, et tous assurent qu'ils ne toléreront aucune représaille de la part du patron.

Cette grève, la première depuis la création de la section syndicale il y a quelques années, a renforcé les liens de solidarité et d'amitié entre les gars, dont beaucoup ont pris une part active à l'organisation de la lutte. Cela a renforcé la confiance des travailleurs envers leur section CFDT du garage, elle est une revanche sur un patron dont le mépris pour les ouvriers leur fait dire qu'il est « inhumain ». « Une sorte de camaraderie est née » disait un travailleur, et cela, c'est un bon signe pour l'avenir.

Correspondant HR et deux ouvriers de Citroën dont l'un est délégué.

Un comité s'est constitué pour soutenir une femme face à la justice

LE mardi 27 février à 8 h 30, au tribunal de Valence, va être jugée une pénible affaire de non-présentation d'enfant. En effet, la mère a été condamnée plusieurs fois à des peines allant de trois à quatre mois de prison avec sursis pour avoir refusé de remettre son enfant aux mains du père, soupçonné d'en abuser.

A priori, cette affaire aurait pu être simplement jugée si la mère et l'enfant avaient été écoutées par la justice, mais rien n'est plus troublant que la situation du père qui, malgré de nombreux faits prouvant que c'est un homme dangereux et violent, a toutes les bonnes grâces du parquet du tribunal de Valence comme le Comité de soutien et le public ont pu le constater lors d'une précédente comparution devant ce tribunal.

Nous nous élevons contre le fait que souvent, dans les procédures judiciaires (viols, coups, blessures, garde d'enfants, etc.) c'est à la femme victime non seulement de prouver la culpabilité de l'autre, mais aussi de démontrer sa propre innocence.

Nous refusons que la parole des femmes ne bénéficie pas d'autant de valeur que celle des hommes dans une procédure judiciaire.

Nous refusons la justice bourgeoise et sexiste qui est du côté du plus fort. Nous ne voulons plus que les petites filles et les femmes subissent les agressions sexuelles des hommes.

Aujourd'hui, la justice cautionne-t-elle encore le droit de propriété du père sous toutes ces formes ? (rappelons à cette occasion que 1979 est l'année internationale de l'enfance).

Pour défendre et soutenir cette femme, le comité de soutien est constitué d'un groupe de femmes de Valence, du PSU, de l'OCT, la section CFDT de la sauvegarde de l'enfance, de l'IME de Lorient, de la section CGT du centre hospitalier de Valence, du cercle émancipée et aussi d'individus.

Ce comité exige que la femme soit entendue et écoutée, que l'enfant puisse parler et raconter, que la mère ne soit plus poursuivie chaque fois qu'elle ne présente pas l'enfant, que le père ne puisse plus abuser de ses droits dans la plus haute tranquillité.

Il lance un appel aux personnes de la région pour venir assister à l'audience du 27 février à 8 h 30 à Valence pour soutenir cette femme.

Le comité de soutien à Madame X. transmis par les correspondants PCRml et PCML de Valence.

La « Paghjella », chant traditionnel du peuple corse, en Bretagne du 2 au 9 mars avec le groupe « I Muvrini »

Communiqué de presse

LA « Paghjella » est aux Corses ce que le « Kan Ha Diskan » est aux Bretons. Par sa forme comme par ses contenus, puisés dans les événements de la vie quotidienne du peuple corse, elle en exprime tout l'âme : ses peines, ses luttes, ses espoirs et ses joies. Chantée « A Capella », c'est-à-dire sans accompagnement instrumental, par plusieurs voix, elle diffère cependant du Kan Ha Diskan. Elle est polyphonique là où il est monochrome ; les voix s'y superposent là où en Bretagne elles s'enchaînent de façon discontinue. Elle suscite le recueillement là où il anime la danse.

Le groupe « I Muvrini » (les mouffons) qui réunit cinq jeunes chanteurs corses originaires du village de Tagliu Isulaccia est aujourd'hui bien connu sur l'île pour sa contribution à la renaissance du chant corse, poursuivant ainsi l'œuvre de Jules Bernardini, le fondateur du groupe, aujourd'hui disparu.

Il est connu aussi pour le soutien qu'il apporte dans les nombreuses soirées de soutien au 30 emprisonnés politiques corses, affirmant ainsi que la renaissance de la culture du peuple corse va de pair avec son droit à l'autodétermination pour pouvoir vivre et travailler au pays.

C'est donc pour soutenir les prisonniers corses et leurs familles et faire connaître la culture populaire corse en Bretagne que les cercles de Bretagne de la Jeunesse communiste marxiste-léniniste organisent du 2 au 9 mars une tournée du groupe I Muvrini. Tout le bénéfice des récitals est destiné à « A Riscossa », l'association de solidarité avec les prisonniers corses et leurs familles.

- Vendredi 2 mars : St-Brieuc à 20 h 30 - Foyer Paul Bert.
- Samedi 3 mars : Guingamp à 20 h 30 - Au Vally
- Dimanche 4 mars : Morlaix (l'après-midi).
- Lundi 5 mars : Carhaix à 21 h Maison pour tous.
- Mardi 6 mars : Brest.
- Jeudi 8 mars : Vannes.
- Vendredi 9 mars : Rennes à 20 h 30 - Maison du quartier - Villejean.

Entrée : 10 F.

Jeunesse communiste marxiste-léniniste (Région Bretagne)

Meeting de soutien au Kampuchea démocratique victime de l'invasion soviéto-vietnamienne.

Dimanche 4 mars à 17 heures - Salle St-Bruno, rue St-Bruno, en face de l'église St-Bernard, au cœur du quartier de la Goutte d'Or (métro Barbès ou La Chapelle).

Organisé par le Parti communiste marxiste-léniniste (PCML) du 18e, et avec la présence d'un représentant du Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France.

Du 5 au 17 mars : La Chine à Montrouge.

Exposition : xylographies sur soie à la bibliothèque municipale (vernissage mardi 6 mars à 18 h 30) - 32, avenue Gabriel Péri. Affiches chinoises à la MJC - 88, rue Racine. Conférence de madame Hélène Marchisio, secrétaire générale de l'Association des amitiés franco-chinoises « La Chine d'aujourd'hui » vendredi 16 mars à 20 h 30 à la bibliothèque municipale.

Organisés par l'Association des amitiés franco-chinoises et la Maison des jeunes et de la culture de Montrouge.

Des lecteurs nous ont écrit après la publication du communiqué de l'assemblée générale de France-Cambodge condamnant l'agression vietnamienne contre le Kampuchea démocratique pour connaître l'adresse de cette association en vue d'y adhérer. C'est bien volontiers que nous la leur communiquons : Association France-Cambodge - 94, rue de Buzenval - 75020 Paris.

Sur vos lettres adressées à L'Humanité Rouge, n'oubliez pas de mentionner : rédaction ou administration

N'oubliez pas de joindre une feuille explicative à tous vos règlements. N'écrivez pas au dos des chèques !

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
PRÉNOM
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
BP : 61 75861 Paris cédex 18
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépot légal 1er trimestre 1979

Suite de la page 8

Ce groupe tend à contrôler, de concert avec la SAPVIN de M. Crémieux, que connaissent bien les viticulteurs du Midi, la société des Vins de France qui domine le négoce du vin français. Le tout est comme il se doit surveillé par une banque d'affaire, la Banque Indo-Suez. Soulignons aussi les rapports étroits qui existent entre la société des Vins de France, le groupe Inter-Agra et le Comptoir agricole français que dirige le milliardaire du PCF, Doumeng, par le biais de la Sica-vin Midi-Pyrénées.

Rappelons aussi que le Crédit agricole intervient, discrètement, le plus souvent, par sa filiale « Union d'étude et d'investissement ».

Ces éléments montrent que la politique agricole du gouvernement est celle voulue par les monopoles. Ces derniers entendent à travers le marché considérable constitué par la Communau-

té économique européenne élargie rivaliser avec leurs concurrents.

LIQUIDATION DE LA PETITE VITICULTURE

Depuis 1970, se multiplient les divers plans de liquidation de la petite viticulture : plan Bentegeac prévoyant la suppression ou la reconversion de 100 000 hectares, plan adopté récemment par la Communauté économique européenne sur la demande du gouvernement français : « Modernisation de 200 000 hectares de vignoble », « reconversion prévue dans le plan Bentegeac », accélération de la « cessation d'activités » de nombreux exploitants, etc.

On ne s'arrêterait pas de citer toutes les mesures que prend la bourgeoisie monopoliste française pour se débarrasser des « exploitations dites archaïques » et par là-même des petits viticulteurs.

D'un autre côté, on favorise une minorité d'agriculteurs capitalistes. On compte bien les aider à accaparer les terres de ceux qui seront éliminés, et à les lancer avec profit dans d'autres cultures.

Pour les producteurs de fruits et légumes, il est clair aussi que les monopoles français entendent bien agir en Espagne en toute liberté et cela ne les gênera pas que les petites et moyennes entreprises françaises de transformation des fruits et légumes se fassent liquider par leurs plus forts concurrents espagnols. C'est d'ailleurs déjà le cas et l'Espagne n'est pas dans la Communauté économique européenne.

La paysannerie laborieuse comme la classe ouvrière est victime de cette politique de restructuration et de réorganisation de l'appareil de production-transformation-distribution dans l'agriculture.

L'agriculture française se por-

te bien, mais il s'agit de celle qui rapporte aux monopoles de la finance, de l'agro-alimentaire et du commerce ; il s'agit aussi de l'agriculture des paysans capitalistes qui sont encouragés et aidés par l'État.

Par contre, la masse des petits producteurs, elle, va mal et la situation empire.

Le désir de lutter, de se défendre, de frapper les capitalistes qui ruinent, voilà l'aspiration de ces milliers de femmes et d'hommes de notre région.

Les actions anticapitalistes concrètes se sont multipliées ces dernières années. La classe ouvrière est aussi durement touchée dans notre région ; l'unité ouvriers-paysans est plus que jamais nécessaire pour se défendre.

Nous demandons à tous ceux et à toutes celles qui souffrent aujourd'hui de l'exploitation capitaliste, notamment aux militants du PCF :

- Que signifie concrètement cette campagne des dirigeants du

PCF contre la Communauté économique européenne ? Ce n'est pas la CEE en tant que telle qui explique la ruine et la misère des travailleurs, mais la recherche du maximum de profits par la grande finance qui ne fait que s'exprimer à travers la CEE.

L'ennemi qui nous licencie, qui nous exproprie est bel et bien en France (1) et non dans l'appellation « CEE » ! Les paysans connaissent bien les trusts qui les dominent, les banques qui les ruinent.

Alors, nous disons à tous et à toutes que tant dans les luttes qui se déroulent que dans celles qui, inévitablement, vont naître il importe que tous unis, ouvriers et paysans et autres travailleurs, nous nous battions contre la liquidation des petits paysans contre les licenciements, contre les expulsions et les saisies. Ce sera là la seule façon d'arracher des succès.

(1) Il peut aussi, bien sûr, s'agir dans certains cas des monopoles étrangers agissant en France.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

La marche des monopoles du vin

Ruine et lutte des petits viticulteurs

Jusqu'à vers 1960, on peut dire que la bourgeoisie a désiré quelque peu « ménager » le Midi viticole par le maintien en vigueur de ce que l'on appelle le « statut viticole ».

Schématiquement, le principe de base de ce statut consiste en la fixation d'un prix plancher ferme et garanti que négocient les parlementaires du Midi et les représentants des syndicats viticoles avec le gouvernement. Nous n'expliquerons pas ici les méthodes complexes et fort détaillées qui permettent d'assurer ce prix plancher (blocage des vins, distillations, etc.), mais nous soulignerons que ce statut viticole mis en place en 1930-1935 (et venant compléter le Code du vin de 1907) garantissait surtout ses bénéficiaires à la bourgeoisie viticole tout en liquidant très en douceur et lentement les petits viticulteurs.

Si ce statut viticole n'empêche pas l'exploitation des petits paysans, il en atténue la liquidation qui sera ainsi par exemple plus « lente » par rapport à celle que connaissaient pendant ce temps les petits producteurs de polyculture-élevage. La mise en place de ce statut viticole n'a fait que poursuivre la politique agricole de la bourgeoisie française depuis 1907, année de la fameuse révolte du Midi viticole.

Il s'agissait d'éviter que les viticulteurs ne se révoltent à nouveau et ne se lancent dans des actions anticapitalistes fermes.

Pour cela, il faut dire que les monopoles français ont eu les « moyens » de leur politique grâce aux énormes surprofits tirés de l'exploitation coloniale, en Algérie notamment.

Le négoce pouvait, en effet, s'approvisionner en vins à très bas prix en Algérie. Par le coupage avec les vins du Midi et même devant payer ces vins plus chers que ceux d'Algérie, ils réalisaient malgré tout de substantiels profits. Précisons aussi que les conditions de rentabilité et de surexploitation forcée des Algériens dans les grands domaines assuraient aussi aux grands colons des profits satisfaisants de leur point de vue.

Quelques chiffres : durant l'occupation française en Algérie quelques 10 à 16 millions d'hectolitres étaient importés selon les années.

De 1960 à 1970 : c'est une période transitoire, mais très importante ; c'est la fin de l'empire colonial, c'est aussi le début d'un grand mouvement de concentration capitaliste, allant de pair avec une accélération de la liquidation des petits paysans.

Pour ce qui concerne la viticulture, les monopoles français de vin de l'agro-alimentaire et du commerce sous l'égide des grandes banques se préparent à se restructurer, à se concentrer et veulent la mise en place du Mar-

LA crise du système capitaliste frappe durement le Midi viticole. En témoignent l'appauvrissement des paysans et l'exode rural qui depuis une vingtaine d'années s'est accéléré. Rappelons à ce sujet qu'ainsi, entre 1955 et 1975, 46 % des exploitations ont disparu dans le Languedoc-Roussillon, soit environ 77 000. De même, ce sont quelques 7 000 ouvriers agricoles qui ont disparu entre 1963 et 1975, soit environ 35 % des salariés de 1963.

Cela a correspondu pour le vin avec la mise en place du fameux règlement dit 816/70 portant sur l'organisation du marché viti-vinicole en matière de vins de table. Depuis, les monopoles français entendent, dans le cadre de l'élargissement de la CEE à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce, accroître la ruine et la misère de milliers de petits producteurs de vin, fruits et légumes. Cela explique les inquiétudes et la colère de ces milliers de petits producteurs devant la poursuite de cette politique agricole offensive des trusts capitalistes.

Ne sont-ils pas en effet directement responsables, par leur recherche du maximum de profits, de la ruine, de l'exploitation et de la spoliation de milliers de petits paysans ?

ché commun pour mieux agir et mieux rivaliser avec leurs concurrents ; ils leur faut aussi tirer le maximum de profits de l'agriculture notamment et ils entendent bien appliquer cela

sur le dos de la grande majorité des viticulteurs auxquels ils entendent payer le vin au plus bas prix.

Rappelons par ailleurs que cette période correspond à la

promulgation de la loi d'orientation agricole de 1960 et à la loi complémentaire de 1962 qui fixent le cadre du développement accéléré du capitalisme dans l'agriculture (concentration

dans l'agro-alimentaire, intégration capitaliste de l'agriculture par la mise en place des Safer, une politique des crédits et aides de plus en plus sélective devant aider à la rentabilisation des exploitations, etc.).

Dans le Midi viticole, on commence par sortir des plans de restructuration, de reconversion de la vigne en maïs, sorgho, soja, etc., ce qui veut dire place aux exploitations capitalistes « dynamiques, rentables, compétitives », au détriment des petits exploitants acculés à abandonner leurs terres ou à vivre.

On met aussi en place la politique « d'aménagement du territoire » et « du littoral ». Une véritable mine d'or pour toutes les sortes de sociétés d'économie mixte, de promoteurs, de patrons du bâtiment, de gros commerçants, etc.

Et déjà bien avant la mise en place du règlement 816 fixant les règles de fonctionnement du marché viti-vinicole dans la CEE, les monopoles français ont su se procurer avec la bénédiction de l'État des vins à bas prix en Italie. Ils ont continué toutes sortes de trafics, de mélanges, de fraudes pour abaisser le prix de revient de leurs vins. Les capitalistes savaient aussi obtenir du gouvernement toutes les dérogations pour faire rentrer sans droits de douane énormes des quantités de fruits et légumes d'Espagne ou d'ailleurs. Ils se les procuraient à bas prix par rapport aux prix de production français. C'est aussi une époque de luttes paysannes anticapitalistes où la masse des petits viticulteurs portait des coups aux porte-monnaies des capitalistes (des quantités énormes de vin appartenant à ces capitalistes sont déversées des camions, des trains, etc.), c'est aussi l'époque des grandes luttes paysannes dans d'autres régions de France comme la Bretagne.

C'est en 1970 que saute définitivement le statut viticole et le prix garanti du vin. Les monopoles capitalistes font sanctionner définitivement leurs pratiques antérieures. Désormais, plus rien ne s'opposera ouvertement et en grand à ce que les monopoles se procurent, surtout dans le sud de l'Italie, les quantités de vin qu'ils veulent aux prix les plus bas.

Les plus gros capitalistes français qui s'intéressent au vin poursuivent leur processus de concentration. En simplifiant, on peut dire que ce mouvement se fait autour du trust « Perno Ricard », cette entreprise dont les dirigeants du PCF nous disent qu'elle est « au service du public ». En fait, elle est au service du « public restreint » de magnats du capital.



1971. Le statut viticole et le prix garanti du vin vient de sauter. Les petits viticulteurs s'attaquent en riposte aux vins des monopoles.

Suite page 7